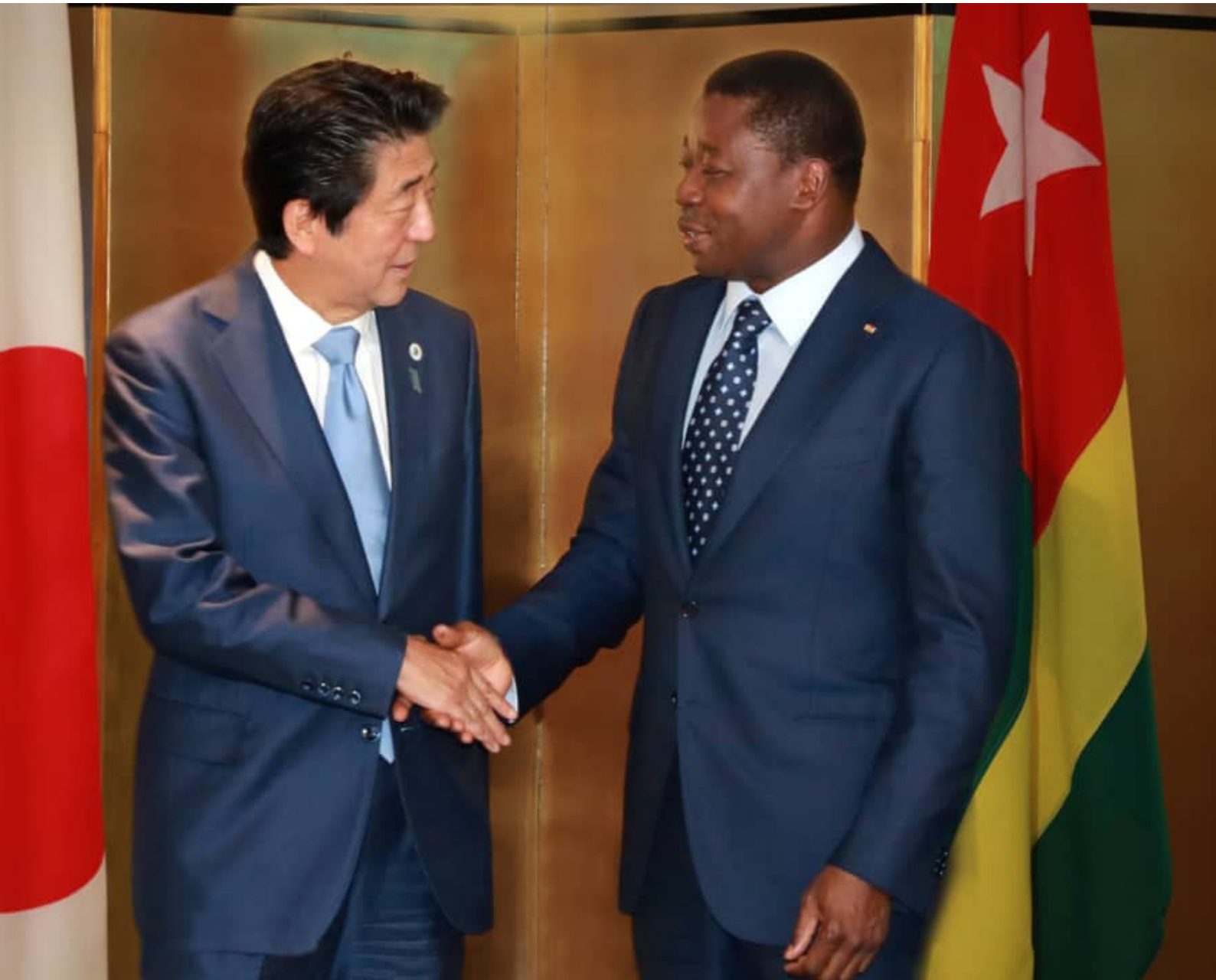


A C T U A L I T É

UNE SEMMAINE AU TOGO



n°23

Retour sur les faits marquants de l'actualité au Togo du 26 août au 1er septembre 2019

La participation du Président de la République au TICAD 7 au Japon, l'atelier de revue nationale de la performance des réformes dans les ministères et institutions étatiques, le début d'une nouvelle mission du FMI au Togo dans le cadre de l'évaluation du programme FEC, le bilan des activités d'indemnisation du HCRRUN...Retrouvez dans cette chronique, les différents sujets qui ont fait la Une de l'actualité au plan national au cours de cette semaine qui s'achève.

UNE SEMAINE AU TOGO



Le « **1014** » pour dénoncer les actes de corruption et rackets des forces de sécurité

Le gouvernement togolais dans sa lutte contre la corruption a annoncé le lundi 26 août 2019, avoir mis en place un numéro d'urgence d'appel gratuit. Il s'agit du numéro « 1014 » qui permet désormais aux Togolais de signaler à l'autorité publique, les cas de racket et corruption dont sont responsables les forces de l'ordre et de sécurité. Le dispositif « est destiné à tout citoyen, victime ou témoin d'un acte de corruption ou d'indélicatesse commis par un personnel des forces de sécurité ou d'un fait d'insécurité, pour dénoncer ces situations afin que des mesures urgentes soient prises en temps réel », a souligné le ministre de la sécurité et de la protection civile, Général Yark Damehane.



De façon concrète, cette mesure qui s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle dynamique de promotion d'une meilleure sécurité routière au Togo, permettra de renforcer la collaboration entre la population et les autorités en charge de la sécurité, dans la lutte contre le phénomène de racket. Pour rappel, un autre numéro vert, le « 8277 » existe aussi et est mis à disposition des citoyens pour dénoncer tout acte de corruption.

LA FOIRE ADJAFI

A OUVERT SES PORTES ET SE DÉROULERA JUSQU'AU **8 SEPTEMBRE**



Les activités de la 8ème édition de la foire Adjafi ont été officiellement lancées lundi à Lomé, par la ministre du Développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, Victoire Tomegah-Dogbé. C'était au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle ont pris part plusieurs responsables d'agences partenaires de cette foire et de nombreux opérateurs économiques. Dans son intervention, la ministre en charge de la jeunesse n'a pas manqué de rappeler l'importance de cette foire au public. Elle a ensuite réitéré la volonté du gouvernement d'inscrire la foire Adjafi au rang des manifestations nationales

foraines du pays et souhaite son ouverture sur les autres pays de la sous-région.

La Foire Adjafi est une manifestation annuelle qui fait la promotion des entreprises locales et des produits Made in Togo. Elle vise également à sensibiliser et à encourager les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. L'édition de cette année est placée sous le thème : « La sécurité sociale des jeunes chefs d'entreprise africains pour une croissance inclusive ». Plus de 200 exposants dont 22 issus des pays de la sous-région participent à cette fête foraine qui s'achèvera le 8 septembre prochain.

77%

**de réformes
réalisées
au premier
semestre
de l'année**



Le ministère de l'Économie et des Finances, avec l'appui de la Banque mondiale a procédé le mardi 27 août 2019 à Lomé, à la 19ème revue nationale de la performance des réformes dans les départements ministères et institutions de l'Etat à la fin du mois de juin 2019. Pour le premier semestre de l'année 2019, le Togo est à 77% de réalisation de ses réformes dans les différents départements ministériels.

« Globalement on peut retenir que les réformes avancent et pour la 1ère revue du semestre, on est à 77% de réalisation. L'objectif de cette revue, c'est de voir s'il y a des difficultés et voir comment faire pour les améliorer afin que d'ici la fin de l'année, on puisse aller au-delà des 100% des réformes », a laissé entendre, Dr Mongo AHAEH-KPESSOU, Secrétaire permanent chargé des Réformes.

« En termes de réformes, on peut citer entre autres la tenue des élections locales qui est un signal fort du gouvernement, les mesures prises dans le secteur des marchés publics, les réformes en cours dans le secteur de la santé avec la contractualisation et bien d'autres... », a-t-il ajouté. Selon le ministère en charge de l'économie, à la fin du mois de juin 2019, sur un total de 95 activités de réformes programmées, 15 ont été performantes sur 19 évaluées selon la valeur acquise. Ce qui représente un taux de 78,9% et 54 ont été efficaces sur 26 évalués selon le taux d'exécution physique, soit un taux de 71,1%. Dans le secteur des finances publiques, sur 56 réformes programmées, 25 ont été réalisées, 26 sont en cours de réalisation et 5 sont demeurées non réalisées. Soit, un taux de 91,1% de réformes réalisées ou en cours de réalisation.



Fonds monétaire
international



Une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par Ivohasina Fizara Razafimahefa, chargé de l'institution au Togo, est arrivée le mercredi 28 août 2019 à Lomé. Elle procédera avec les autorités togolaises à la 5ème revue du Programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC).

UNE NOUVELLE MISSION DU FMI AU TOGO POUR ÉVALUER LE PROGRAMME FEC

Au cours de son séjour qui durera jusqu'au 10 septembre, la délégation tiendra plusieurs séances de travail avec le personnel technique d'un certain nombre d'institutions notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, l'Agence française de développement, la coopération financière allemande ainsi que des structures et services de l'administration publique et privée togolaise. La dernière mission du FMI au Togo dans le cadre du programme FEC remonte entre mars et avril 2019. Elle avait permis à l'institution de Bretton Woods de noter avec satisfaction les efforts économiques réalisés par le Togo. Ce qui a conduit à un nouveau décaissement de 35 millions de dollars en juin, portant à près de 175 millions de dollars le total des décaissements depuis le début du programme. Pour rappel, l'accord triennal en faveur du Togo, d'un montant total de 244,8 millions de dollars, a été approuvé en mai 2017.

Le HCRRUN

dresse le bilan de ses activités



7660 victimes indemnisées, 4 milliards de F CFA dépensés et 99,2% de taux de satisfaction. C'est le bilan des activités de la 2ème phase du processus d'indemnisation des victimes des violences politiques de 2005 au Togo. Ce bilan a été présenté le jeudi 29 août 2019 à Lomé par les premiers responsables du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'Unité nationale (HCRRUN). Sur les 11 mois d'activités, l'équipe d'Awa Nana a tenu du 1er octobre 2018 au 11 août 2019, huit (08) séances à Lomé et dix à l'intérieur du pays. S'agissant de la prise en charge médicale et psychologique assurée par l'ONG Aimes-Afrique, le taux de satisfaction est de 99,2%. Soit au total, 5 131 victimes prises en charge lors des deux phases de réparation, précise l'organisation. Pour Awa nana, la présidente de l'institution, le bilan positif obtenu résulte bien de l'engagement de son équipe et du gouvernement. Toutefois, souligne-t-elle, ces résultats positifs ne doivent pas occulter les difficultés rencontrées lors de cette étape qui sont liées en grande partie aux actes de fraude. La présidente du HCRRUN a par ailleurs exprimé ses remerciements au gouvernement et au Chef de l'Etat pour les moyens mis à leur disposition pour satisfaire les victimes. La fin de cette 2ème étape ne signifie pas l'achèvement du processus. Reste à indemniser 14 000 victimes. Le gouvernement a d'ores déjà débloqué la moitié de l'allocation (5 milliards de FCFA) prévue à cet effet et toutes les victimes auront leur part d'indemnisation, a tenu à rassurer Awa Nana. Pour rappel, le processus d'indemnisation du HCRRUN est l'une des recommandations formulées par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Au total, près de 35 000 personnes, victimes des violences sociopolitiques de 1958 à 2005 ont été recensées sur tout le périmètre national.

Le peuple Guin

a célébré dans l'allégresse sa fête traditionnelle Epé-Ekpé



La 356ème édition de Epé-Ekpé, la fête traditionnelle de prise de la pierre sacrée en pays Guin, s'est déroulée jeudi à Glidji, dans la préfecture des Lacs. Cette année la pierre est de couleur blanche. Et d'après le message de la pierre, il y aura la paix dans le pays. La pierre des Guins appelle à l'unité des citoyens et au pardon. Elle promet enfin d'abondantes pluies ce qui favorisera de bonne récolte. Les prêtres Guins ont aussi prié les mannes de leurs ancêtres à faire rejaillir leurs bénédictions sur les fils et filles du milieu et sur le Togo. La cérémonie de prise de la pierre sacrée marque le début de la nouvelle année dans toute la préfecture des Lacs et particulièrement chez les Guins. Ce rituel ancestral est également une occasion pour le peuple Guin traditionnellement réparti au sud du Togo, du Bénin et minoritairement au Ghana de se retrouver pour réfléchir sur le développement de leur préfecture. A noter que le Premier ministre Komi Klassou a assisté au nom du Chef de l'Etat à cette manifestation.

FAURE GNASSINGBÉ

a pris part aux travaux de la TICAD 7 à Yokohama au Japon



La 7ème Conférence internationale sur le développement de l'Afrique de Tokyo (TICAD 7) s'est achevée le vendredi 30 août 2019 à Yokohama au Japon. Ouverte mercredi par le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, cette rencontre organisée par le gouvernement du Japon en collaboration avec l'Union africaine et la Banque mondiale, a réuni plusieurs dirigeants du continent africain dont le Président togolais, Faure Gnassingbé. Les travaux ont porté essentiellement sur trois piliers, l'économie, la paix et la sécurité. La délégation togolaise a profité de l'opportunité de cette conférence pour promouvoir le Plan national de développement (PND 2018-2019) auprès des investisseurs japonais. Un business forum a été organisé autour des projets à fort impact dans plusieurs secteurs dont l'éducation, l'économie numérique et les énergies renouvelables. L'objectif était d'inciter les opérateurs économiques japonais à venir investir au Togo. Le gouvernement a également signé un protocole d'accord avec le géant de la distribution spécialisée CFAO Group et sa maison mère Toyota Tsusho Corporation. Notons qu'en marge de la conférence, le Chef de l'Etat a accordé des audiences à plusieurs personnalités. Il s'est entretenu avec les responsables de la société Mitsubishi qui lui ont réaffirmé leur engagement à soutenir le Togo dans sa politique énergétique. Faure Gnassingbé a également échangé avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe. Ce dernier s'est félicité de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, et la convergence de leurs vues sur les questions de coopération multilatérale. Un forum économique Togo-Japon est même prévu à Lomé en novembre prochain pour sceller le partenariat.

LA COUR SUPRÊME PUBLIE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS LOCALES



La Cour suprême a proclamé vendredi, les résultats définitifs des élections locales partielles tenues le 15 août dernier dans les communes de l'Avé 2, Bassar 4, Oti-Sud 1, Wawa 1 et Zio 4



Après la proclamation des résultats provisoires le 20 août dernier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), aucun des quatre recours introduits devant la Chambre administrative de la Cour Suprême n'a été accepté. L'instance que préside Akakpovi Gamatho a de ce fait, confirmé l'élection des 63 conseillers municipaux élus dans les cinq communes ci-dessus mentionnées. A l'issue des résultats définitifs pour le compte de ces partielles, le parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) comptabilise 42 sièges devançant la Coalition rénovée et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) qui obtiennent chacun 4 sièges. En ajoutant ces résultats à ceux proclamés par la Cour suprême le 15 juillet dernier, le parti de la majorité parlementaire (UNIR) arrive en tête avec un total de 920 conseillers municipaux sur les 1527 à élire dans les 117 communes. Il est suivi de l'ANC (136) et de la C14 (130). La publication des résultats met ainsi fin au processus électoral. La prochaine étape qui ouvre la voie à la décentralisation proprement dite, devrait se poursuivre avec l'installation des différents conseils municipaux.